

REUNION DU 17 JUIN 2014

COMPTE RENDU

PRESENTS : BOUVIER Jean-Pierre , CALVEZ Gilles, COTTE Cyril, GODEAU Christian, GRABIAS Franck, NOUEN Marie-ange, PECOUL Michel ,ROUGALE Alain et VALLIER Sébastien .

REPRESENTES: LIEVEAUX Jean-Paul , MARTIN Frédéric,

Secrétaire : COTTE Cyril

Ouverture du Conseil à 20h05

PRESENTATION de l'AFP « les Alpes » et le projet (par Gilles Arnoux et Franck Grabias)

Il s'agit d'une association syndicale de propriétaires , autonome , avec un bureau composé d'un représentant de la Commune, un représentant de propriétaires et un Président , élu jusqu'en 2016.

Ses principales ressources sont les locations.

Le renouvellement du bail est prévu en octobre 2014.

Le projet : réhabiliter la halle . Re- partager l'espace entre les éleveurs et le tourisme .

1- PERSONNEL COMMUNAL

- **Création poste ATSEM principale 1° Classe et suppression poste ATSEM principale de 2° Classe**

La commission administrative paritaire a donné un avis favorable pour un avancement possible de l'ATSEM qui pourrait passer de ATSEM principale de 2° classe à ATSEM principale de 1° classe au 01 juin 2014.

Le Conseil DECIDE la création d'un poste d'ATSEM Principale de 1° classe et la suppression du poste d'ATSEM principale de 2° classe et charge le MAIRE de nommer l'agent sur le nouveau poste.

Vote : Pour UNANIMITE

Contre

Abstention

- **Création poste de SECRETAIRE GENERAL sur le grade d'ATTACHE**

Le départ en retraite de l'Attachée territoriale étant prévu le 31 AOÛT , il convient de créer un second poste d'attaché pour son remplaçant à compter du 6 AOÛT 2014.

Le poste actuel devra être supprimé à compter du 1° Septembre 2014.

Vote : Pour UNANIMITE

Contre

Abstention

- **IEMP 2014 (Indemnité d'exercices de missions)**

Depuis 2004 , le personnel de la Commune bénéficiait de cette indemnité dont le montant est fixé dans la limite d'un montant de référence annuel établi par arrêté ministériel pour chaque grade bénéficiaire , avec un coefficient multiplicateur d'ajustement de 0.8 à 3.

Par délibération en date du 31 mai 2013 , le conseil avait décidé d'attribuer cette prime au personnel titulaire et stagiaire et d'élargir également au personnel contractuel justifiant de 6 mois de présence en continue au sein de la Collectivité.

Cette prime est également proratisée selon le temps de travail de chaque agent et tient compte d'un coefficient allant de 65 à 84 % afin d'essayer de la rendre égale entre les différents grades.

Le Conseil DECIDE d'attribuer cette indemnité dans les mêmes conditions pour 2014 et reprendra une délibération en décembre pour l'année 2015.

Vote : Pour 10

Contre

1 Abstention (GRABIAS Franck)

• **PFR (Prime de fonction et de résultats)**

L'indemnité d'exercices de missions ne pouvant plus être attribuée aux attachés territoriaux, elle est remplacée par la prime de fonction et de résultats depuis 2012. Elle est divisée en deux parties : une part liée aux fonctions d'un montant de 1750 € et une part liée aux résultats d'un montant de 1600 €, dans un plafond limité à un coefficient de 1 à 6 pour la part fonction et de 0 à 6 pour la part résultats. Les critères liés à la fonction est la manière de servir et le niveau de responsabilités, ceux liés aux résultats sont les éléments appréciés dans le cadre de l'évaluation individuelle (efficacité dans l'emploi, réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, qualités relationnelles, capacité d'encadrement...). Le Conseil décide de reconduire cette prime pour l'année 2014, du 1^{er} janvier au 31 Août pour l'attachée actuelle, reprendra une délibération en septembre pour le remplaçant de l'attachée territoriale (pour l'année 2014) et une autre délibération en décembre pour l'année 2015.

Vote : Pour 10 Contre 1 Abstention (GRABIAS Franck)

2- BUDGET GENERAL : Décision modificative n° 2

Cette modification budgétaire porte sur deux choses :

- Dans le cadre du jumelage fait avec le 93^o RAM Batterie Vercors, Monsieur le MAIRE propose le versement d'une subvention de 200€ pour la journée solidarité des soldats blessés en opération.
- Le projet ESPACE MUSEOGRAPHIQUE (en investissement) n'avait pas été inscrit en totalité sur le BP 2014. Afin de pouvoir régler les factures, il convient de procéder aux inscriptions complémentaires :
- Art 1322 (subvention) + 16 954 €
- Art 2188 – 108 (dépense) : + 16 954 €
- Art 6574 (subv aux associations et autres) + 200 €
- Art 61523 (voies et réseaux) - 200 €

L'espace muséographique est un outil ludique pour connaître la montagne qui se situe devant l'Office du tourisme. Actuellement le projet du musée est en sommeil.

Vote : Pour UNANIMITE Contre Abstention

3- MAISON du GRAND VEYMONT : demande de subvention auprès du CDD Sud Isère pour la partie tourisme.

La partie tourisme de ce bâtiment concernerait différentes zones pour une superficie de 699.62 m2 qui sont (la salle hors-sac, le refuge, la billetterie intérieure, le poste de secours, la salle polyvalente et la zone d'accueil du rez de chaussée).

Le montant des travaux concernant cette partie tourisme s'élèverait à 901 884€ HT. Le Conseil AUTORISE le MAIRE à faire une demande de subvention auprès du Conseil général de l'Isère d'un montant souhaité de 100 000€.

Vote : Pour UNANIMITE Contre Abstention

4- Tarifification de l'eau et assainissement

Le MAIRE DECIDE la reconduction du tarif actuel pour l'année 2014.

Cependant, de gros travaux devront être entrepris du fait d'une mise en demeure du Préfet concernant l'Assainissement : les eaux parasites doivent être éliminées de la station d'épuration avant fin 2015 et en 2021, la station devra être conforme.

Le Conseil se penchera sur une nouvelle tarification en 2015

Vote : Pour UNANIMITE

Contre

Abstention

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- **démarrage travaux maison communale**

l'Agence postale doit s'implanter dans l'accueil de la MAIRIE . Les techniciens de la poste doivent nous rendre visite pour se mettre d'accord.

La structure de la MAIRIE n'est pas touchée à ce stade , ce n'est qu'un réaménagement de l'espace de travail qui avait déjà été évoqué au Conseil précédent.

- **Installation panneaux du PNRV**

Deux panneaux vont être posés : 1 à la station au départ du pas de la Ville et un à la Bâtie au départ de l'acrobranches.

- **commissions communauté de communes :**

Afin de compléter les représentants des élus aux commissions de la com com , il a été désigné :

Tourisme : PECOUL Michel titulaire - GODEAU Christian : suppléant

Petite enfance : Suppléant NOUEN Marie ange

Finances : suppléant : PECOUL Michel

- **Marché d'été**

Il aura lieu les lundi à partir du 23 Juin 2014.

- **Cantine scolaire**

Le personnel concerné a eu une formation suite à la mise à jour des procédures.

- **Terrain multisport**

Le projet est toujours d'actualité.

Un groupe a été constitué pour travailler sur ce sujet.

- **Itinéraires raquettes**

Une réunion d'information au Conseil général aura lieu le 26 juin pour le balisage de ces itinéraires.

Franck Grabias et Gilles Calvez insistent sur le fait que ce projet de prise en charge de la signalétique des parcours raquettes hors cadre juridique actuel de notre domaine skiable et d'autre part le projet de Norme AFNOR sur ces parcours engendrera probablement des modifications sur l'espace juridique de ces espaces, une modification de la prise en charge des secours (secours en montagne traditionnel ou service des pistes de la station ?) et de la sécurité des parcours (déclenchement préventif des avalanches, surveillance des sites), paiement d'une redevance ? . Une mise en garde est faite, sur l'engagement dans cette démarche qui peut avoir des conséquences financières importantes pour notre commune. Cette réunion est de toute importance en terme de prise d'informations.

Le Conseil est clos à 21h50.